

tions. Je crois que cette unanimité mérite d'être prise en considération par le Gouvernement; s'il n'en fait rien, ce sera au préjudice de la population.

Dans son allocution, le chef de l'opposition a de nouveau demandé que la Chambre crée un comité chargé d'examiner les dépenses relatives à la défense. Nous avons fait connaître notre attitude à cet égard à plusieurs reprises. Nous estimons que le Gouvernement devrait être prêt à nous révéler, par tous les moyens à sa disposition, tous les renseignements dont nous avons besoin pour nous permettre d'apprécier convenablement la situation réelle, en ce qui concerne notre défense. Que ce soit au moyen d'un comité ou par quelque autre moyen, c'est là un point que je n'essaierai pas d'éclaircir cet après-midi. Nous souscrivons certes à la demande de tous renseignements possibles sur les préparatifs de défense et les dépenses qu'ils entraînent.

Pour ce qui est des pensions aux anciens combattants, dont les deux préopinants ont fait mention, je rappelle que nous avons toujours préconisé l'insertion dans la loi des pensions d'une clause ascensionnelle,—on aurait dû adopter une telle mesure à la dernière session,—qui maintiendrait les pensions au niveau du coût de la vie. Nous réclamons avec instance l'adoption de cette mesure à la présente session.

Je veux dire quelques mots du passage du discours du trône où il est question de la sécurité des vieillards. J'y lis que la raison première pour laquelle nous avons été convoqués à la présente session, c'est d'étudier une mesure tendant à assurer plus de sécurité aux personnes âgées à la faveur de pensions ne comportant pas l'évaluation des ressources, pour tous les Canadiens âgés de plus de 70 ans. Peut-être est-ce là le premier motif pour lequel le Gouvernement a convoqué le Parlement. Je crois cependant que d'autres problèmes dont l'importance est peut-être au moins égale à celle de la sécurité de nos vieillards, si importante que nous la jugions, devront faire l'objet de notre examen. Nous sommes très heureux cependant que le Gouvernement et le public se rendent compte de la nécessité et de l'à-propos d'assurer plus de sécurité à la vieillesse et que ce sentiment se traduise enfin par une décision du Parlement. Nous sommes heureux de savoir qu'enfin on prendra des mesures en vue d'améliorer le sort de la plupart des Canadiens de plus de soixante-dix ans. Ces mesures ont bien tardé. Depuis bien des années, une foule de députés réclament de telles mesures, de telles améliorations. Les membres du parti du Crédit social que j'ai l'honneur de diriger ici comptent parmi

[M. Low.]

ceux qui luttent depuis bientôt vingt ans en vue d'accroître la sécurité des vieillards et ils ont fait connaître clairement leurs revendications tant à la Chambre qu'à l'extérieur de la Chambre.

Si nous nous réjouissons du progrès accompli dans ce domaine, notre contentement est atténué en quelque sorte par la pensée de ce qui arrive chaque fois que le gouvernement fédéral adopte une nouvelle mesure de sécurité sociale.

Les mesures de sécurité pour les vieillards ne constituent qu'une phase de la lutte contre la pauvreté. Quelques-uns, tout au moins,—et je me compte moi-même, ainsi que mes collègues du Crédit social parmi eux,—visent depuis longtemps à l'abolition totale de la pauvreté parmi les Canadiens. Rien de moins ne saura nous contenter. Nous sommes persuadés que tout pays doté des ressources, naturelles et humaines, dont le Canada est comblé n'a pas lieu de supporter le fléau de la pauvreté parmi une classe quelconque de sa population. Nous pouvons produire suffisamment,—et nous l'avons démontré par le passé, je crois,—pour assurer un niveau d'existence élevé à toute la population. Nous n'avons cependant pas encore trouvé le remède aux lacunes et aux problèmes inhérents à la distribution. Si nous avons failli à la tâche, c'est dans une très large mesure parce que bien des gens, y compris ceux qui occupent des postes élevés au gouvernement et dans le fonctionnarisme,—je devrais peut-être dire surtout ceux-là,—se sont cramponnés avec tenacité à des idées périmées.

J'approuve entièrement les paroles que M. Bertrand Russell prononçait récemment au cours d'une émission diffusée d'Angleterre. Je ne me souviens pas de ses paroles exactes, mais il a déclaré que la plupart des difficultés actuelles du monde proviennent de ce qu'on s'en tient encore à des idées qui ne conviennent plus à la situation. Tout notre régime économique se fonde sur l'idée de pénurie. Nous l'avons souvent signalé à la Chambre avant aujourd'hui. Partout dans le monde, en réalité, mais surtout en Amérique, la pénurie n'existe que dans l'esprit des gens. Il n'y a aucune bonne raison pour qu'il existe des pénuries. Lorsqu'il y a véritable pénurie elle résulte uniquement de la stupidité.

Je sais qu'il est difficile de faire changer certaines gens d'avis, surtout ceux qui occupent des postes élevés au gouvernement et dans le fonctionnarisme. Les gens comme nous, qui se disent réformateurs, n'ont pas la tâche facile, car bien des éducateurs qui façonnent les esprits, surtout ceux des jeunes, cherchent à les faire tomber en admiration devant ceux qui réussissent dans le commerce.